

LE PARADIGME RENTIER EN QUESTION : L'EXPÉRIENCE DES PAYS ARABES PRODUCTEURS DE BRUT

Analyse et éléments de stratégie

par Abdelkader SID AHMED*

Quels profils de structure économique, sociale et de pouvoir sont induits par la rente pétrolière ? Quelles en sont les conséquences pour la mise en place de stratégies de développement appropriées, et tout particulièrement pour le processus de convergence des économies pétrolières du tiers monde avec les pays industrialisés ? C'est à ces questions que tente de répondre cet article, à partir de l'expérience des économies exportatrices de pétrole. Les éléments d'une stratégie de changement structurel permettant de dépasser les limites du modèle rentier sont avancés sur la base du « paradigme asiatique ».

L'un des plus grands paradoxes de l'histoire de l'Europe est la coïncidence du déclin de l'Espagne et de la découverte d'importantes ressources naturelles en Amérique, qui aurait dû se traduire par une richesse et une puissance accrues. Or, les métaux précieux du Nouveau Monde, en créant l'illusion de la prospérité, furent à l'origine de guerres sans fin et de dépenses extravagantes, ce qui ne pouvait conduire qu'à la décadence économique de l'Espagne.

L'expérience espagnole n'est qu'un exemple d'un modèle plus large, illustré aujourd'hui, à une toute autre échelle, par les économies pétrolières du tiers monde, et notamment arabes. Malgré des différences de localisation, de culture, voire de régime politique, tous les producteurs de pétrole, à l'exception de la Norvège, ont été victimes des combinaisons politiques locales de groupes en quête de rentes¹. Le bilan est

* IRD.

1. Terry Lynn Karl, 1997.

Revue Tiers Monde, t. XLI, n° 163, juillet-septembre 2000

Fonds Documentaire IRD



010025454

Fonds Documentaire IRD

Cote : Bx 25454 Ex : 1



lourd : vulnérabilité externe accrue, endettement colossal, institutions perverses, instabilité politique et sociale forte, stagnation voire régression économique généralisée. Le blocage du changement structurel et institutionnel ajourne tout espoir de développement postpétrolier.

Par contraste, le paradigme asiatique et le rattrapage, en une génération, des économies européennes par certains pays amènent à s'interroger sur les limites du modèle de développement à partir de la rente des hydrocarbures dans des pays retardés. La crise asiatique récente ne saurait masquer l'effort considérable réalisé par les pays concernés dans le domaine du changement structurel et institutionnel. Si la crise a affecté les mécanismes d'allocation des ressources, elle n'a pas annulé des années de formation du capital humain et de promotion d'institutions efficaces¹. De nombreuses conditions à la base de la croissance rapide et soutenue de ces pays restent présentes : épargne et investissements élevés, accent mis sur la formation et l'éducation, insertion efficace dans l'économie nouvelle, synergies de processus de croissance externe entre les pays voisins², etc.

Après avoir précisé les concepts de rente et d'économie rentière, cet article examine les deux points suivants : les logiques de production et de rente dans les pays arabes producteurs ; les éléments de stratégie de développement dans une économie pétrolière rentière.

I/ LE CONCEPT DE RENTE ET L'ÉTAT PÉTROLIER RENTIER

Précisons d'abord que la rente au sens large existe dans toute économie, quoique à des degrés différents. Le terme de *rente*, comme le note A. Marshall, est réservé au revenu dérivé d'un don de la nature. Déjà en son temps, D. Ricardo définissait « la rente comme cette portion de produit de la terre que l'on paie au propriétaire pour avoir le droit d'exploiter les facultés productives originelles et impérissables du sol »³. Dans son sens le plus large, le terme de rente s'applique à toutes les dotations en ressources naturelles, à tous les avantages locaux en climat, etc. Si, dans l'analyse économique moderne, une gestion efficace des ressources suppose bien la prise en compte de la rente comme celle des prix des autres facteurs, il est cependant clair qu'une distinction subtile a souvent été établie entre les revenus tirés du travail et

ceux issus de la rente, considérés comme d'acquisition plus facile. De là à voir dans les rentiers un groupe parasitaire, il n'y avait qu'un pas à franchir, que la plupart des économistes classiques franchirent. La classe des rentiers a été clouée au pilori comme étant antiproductive et antisociale dans la mesure où elle prélève sur le produit annuel un tribut sans contrepartie en termes de production.

Dans ces conditions, comme le note El Beblaoui, la situation de rentier est plus une fonction sociale qu'une catégorie économique, fonction lui permettant de recevoir une part du produit sans participation active à la production économique⁴. Les transferts financiers considérables dont bénéficient, depuis 1973, les économies exportatrices de pétrole y ont modifié le rôle des États, pérennisant le concept d'État rentier diffusé par Mahdavy.

Ce dernier notait déjà que les « pays exportateurs du Moyen-Orient bénéficiaient de *rentes monopolistiques et différentielles* résultant d'une productivité plus élevée des gisements pétroliers locaux ainsi que des pratiques des compagnies concernant la fixation des prix² ». Cette composante résiduelle du prix du marché, une fois rémunérés les facteurs de production reproductibles (travail et capital), a connu une forte envolée après 1973, faisant des États l'intermédiaire principal entre le secteur pétrolier et le reste de l'économie. Collectant les recettes, l'État pétrolier les canalise dans l'économie via les dépenses publiques qui peuvent représenter une partie substantielle du revenu national. L'allocation de ces ressources entre les divers usages possibles conditionne puissamment le profil de développement futur³.

L'origine « extérieure » des recettes des États pétroliers a amené certains⁴ à distinguer entre États « ésotériques » – dont les revenus proviennent essentiellement de l'étranger – et États « exotériques », où les revenus proviennent essentiellement de la fiscalité et des activités locales, ou encore entre les États d'« allocation » et les États de « production », selon les deux fonctions : simple allocation ou production d'une part, réallocation de l'autre.

Comment définir, dans ces conditions, une économie rentière ?

Notons, tout d'abord, qu'une économie rentière pure n'existe pas, toute économie possédant certains éléments de rente. Aussi une économie rentière peut-elle être définie par une situation où la rente prédomine.

1. Garnaut, 1998.
2. Bird et Milne, 1999.
3. D. Ricardo, p. 40.

1. El Beblawi, 1987, p. 49-50.
2. Mahdavy, 1970, p. 429.
3. J. Amuzegar, 1983.
4. Voir, entre autres, Luciani, 1987.

En second lieu, une économie rentière est une économie qui repose sur une *rente externe substantielle*¹. L'externalité de la rente constitue un point crucial du concept d'économie rentière : l'existence d'une rente interne, même substantielle, n'est pas suffisante pour caractériser une économie rentière alors qu'elle peut témoigner de l'existence de groupes rentiers importants. Une économie rentière interne *pure* ne peut subsister parallèlement à un secteur productif local dynamique. Dans ce cas, la classe rentière n'est qu'une des faces de la médaille, l'autre étant la classe productive. De fait, la rente de nature interne consiste simplement en un transfert de richesse dans une économie de production². Une rente externe peut, si elle est substantielle, soutenir l'économie même en l'absence d'un important secteur productif domestique, d'où l'épithète d'économie rentière.

En troisième lieu, dans un État rentier – cas spécial d'une économie rentière – peu de personnes sont engagées dans la genèse de cette rente (richesse), la majorité n'est impliquée que dans sa distribution ou son utilisation. On peut admettre que la création de richesse est la *cause de toutes les autres activités*, et son utilisation seulement l'effet. Ceci est le cas dans les pays producteurs de pétrole où le rôle des recettes pétrolières est évident dans le démarrage des autres activités.

Ainsi, dans une économie rentière, la création de richesse est centrée autour d'une petite fraction de la société. Une économie ouverte, où le commerce extérieur est important, ne forme pas un État rentier, car elle dépend du marché extérieur, même si l'essentiel de son revenu provient de sa dotation en ressources naturelles (tourisme, par exemple), dès lors que la majorité de la population est impliquée dans le processus de création de la richesse.

II / LOGIQUE D'ALLOCATION OU LOGIQUE DE RENTE DANS LES ÉTATS ARABES PRODUCTEURS DE PÉTROLE

Aspects macro-économiques des États pétroliers rentiers

Mahdavy avait déjà mis en évidence un certain nombre de caractéristiques socio-économiques des sociétés des États pétroliers rentiers. Des travaux ultérieurs ont permis d'aller plus loin dans

1. Mahdavy, 1970, p. 428.

2. El Beblawi, 1987, p. 51.

l'exercice¹. Schématiquement, ces aspects peuvent être présentés comme suit :

Les recettes importantes tirées des hydrocarbures ont peu de liens avec l'effort productif de la communauté dans son ensemble. De fait, les prix des exportations pétrolières sont déconnectés des coûts de la production locale, dans la mesure où les intrants de l'industrie pétrolière, fournis localement, sont tellement insignifiants que les revenus pétroliers peuvent être considérés comme un don gratuit de la nature². En pratique, le niveau des recettes pétrolières dépend d'une grande variété de facteurs internationaux et du pouvoir collectif des pays exportateurs de pétrole.

Dans de telles économies pétrolières rentières, l'État devient le principal intermédiaire entre le secteur pétrolier et le reste de l'économie. Cette caractéristique a de fortes conséquences, à la fois pour ce qui a trait à la nature et au degré d'intervention de l'État dans l'économie, mais aussi pour ce qui a trait à la réponse de l'économie aux initiatives et stimulants gouvernementaux.

Dans l'ensemble des pays en développement, la spécificité des économies pétrolières arabes, confrontées à une rente issue d'une matière première épuisable, se traduit par une obligation particulière : celle de transformer un *pool* de ressources de valeur dormantes, mais épuisables, en un *flux permanent de revenus présents et futurs* nécessaire à l'accroissement du niveau de vie de leurs populations. Au plan des politiques, cet objectif premier implique toute une série de décisions concernant le niveau de la production pétrolière, la conservation et les exportations, l'utilisation des recettes pétrolières destinées à la consommation courante ou à l'investissement pour les générations futures, les investissements domestiques ou à l'étranger, l'aide extérieure. Chacune de ces décisions conduit à d'autres concernant l'ampleur et la nature de la diversification domestique et donc au choix des politiques, de type fiscal, monétaire, commercial et de change, les plus appropriées aux intérêts à long terme du pays.

Les recettes pétrolières qui sous-tendent le processus de développement ne sont pas infinies. Ces recettes ne constituent en rien un flux de revenus futurs, mais la valeur cash d'un stock donné de capital transformé d'un état (réserves pétrolières) à un autre (actifs financiers). Le développement économique ne peut être garanti que si ces actifs sont transformés en base de revenus permanents³. Fekrat (1979) note que le

1. A. Sid Ahmed, 1975, 1980, 1989 ; S. Alam, 1982 ; Chatelus et Schemel, 1984 ; Abdel Fadil, 1987 ; Auty, 1993 ; et Terry Lynn Karl, 1997.

2. Mahdavy, 1970, p. 429.

3. El Serafy, 1981.

point essentiel ici n'est pas la croissance apparente du secteur domestique durant la phase extensive d'interaction des deux secteurs, mais *l'internalisation, ou non, à un rythme suffisamment rapide* pour permettre au dynamisme de croissance de s'autoperpétuer au-delà. Un élément clé de cette perpétuation de la croissance du secteur domestique est la capacité de l'économie à engendrer sa propre épargne et son propre progrès technique. Le danger est que l'essentiel du processus de croissance résulte de la seule conversion d'un capital financier en « capital physique », avec une production locale dont la viabilité n'est assurée que par d'importants tarifs douaniers¹. Au-delà, le problème surgit de l'incapacité dans laquelle se trouve l'économie pétrolière de produire : n'ayant jamais appris à ce faire, elle est condamnée à importer. Ainsi dépend-elle du reste du monde, pour pratiquement tout, y compris pour les actifs financiers dans lesquels la richesse est stockée. D'où une vulnérabilité externe extrême².

Autre implication du caractère épuisable des ressources, les conséquences perverses et indésirables de politiques visant à l'après-pétrole (pressions inflationnistes, dépassement des coûts, retard dans la montée en cadence des projets, disparités croissantes de revenus, sururbanisation, tensions sociales, etc.) sont le lot commun des économies pétrolières, malgré des fondements sociopolitiques et culturels différents. Ces effets remettent en cause la nature des stratégies de développement mises en œuvre³. Sur la base de ces observations, un modèle de fonctionnement spécifique des économies rentières peut être esquissé : le surplus de la balance des paiements accroît l'offre de monnaie locale et donc celle de prêts affectés aux projets de développement, mais aussi aux achats de biens de consommation, surtout durables, le plus souvent importés. D'où des vagues nécessaires d'expansion monétaire et de crédit, suivies de tensions inflationnistes et d'importations après le boom. Les importations peuvent connaître des accroissements exponentiels ; les surplus externes disparaissent plus ou moins rapidement.

Cette aisance monétaire rend insoutenable la position de ceux qui se soucient de maîtriser les dépenses, et notamment les projets non rentables. Les critères de sélection des projets en termes économiques deviennent moins rigoureux en raison des pressions politiques et des problèmes institutionnels en termes d'évaluation des projets. Les dépenses publiques augmentent fortement sans égard à l'intérêt économique des projets considérés. La demande de main-d'œuvre – et donc

1. Fekrat, 1979.

2. Bruton, 1981, p. 7.

3. Amuzegar, 1982.

les taux de salaires – s'accroissent, la rente jouant le rôle du fonds de salaire classique ; de son volume dépend la demande d'emploi et le niveau interne d'activité¹. D'où, en cas de baisse des recettes externes, des fluctuations parfois considérables du niveau de l'emploi, conférant un caractère éminemment explosif à l'économie pétrolière, comme le notait déjà Seers, à la fin des années 1950, pour le Venezuela.

Implications du comportement rentier

Avec la chute des recettes pétrolières, à partir de 1985, l'impératif de revitalisation des institutions extractives s'est imposé, tandis qu'apparaissait le problème du démantèlement des institutions redistributives et de la toile d'araignée complexe des liens économiques entre l'appareil de l'État, le pouvoir et les entrepreneurs. Cela contredit l'idée d'une relation entre la taille de l'État, sa force et son autonomie. Le cas pétrolier suggère que la dimension du rôle de l'État dans l'économie n'est pas un bon indicateur d'efficacité. Lorsqu'en outre, l'autonomie structurelle repose sur des ressources externes, elle ne rime plus avec efficacité en période de crise. Ces résultats contredisent certaines hypothèses fortes de la littérature et soulignent les dangers qu'il y a de recourir au concept d'autonomie de façon inductive et de confondre l'autonomie structurelle avec la capacité à concrétiser les performances en matière de politiques. L'accent doit être mis sur la confluence de forces exogènes et endogènes qui forment les bureaucraties dans les économies pétrolières et délimitent le champ de leurs opérations². Il s'agit, au-delà du déterminisme institutionnel, d'étudier comment les bureaucraties dérivent elles-mêmes de forces économiques de nature institutionnelle. Il faut distinguer entre les politiques qui créent des institutions nationales assurant l'existence et la continuation de l'État, de celles qui se limitent au bon fonctionnement du marché via des actions de régulation et d'une bureaucratie sur la défensive³.

Une bourgeoisie qui doit son origine à la relation symbiotique nouée avec l'État rentier se comporte de façon différente de son homologue occidentale. Dans toutes les activités, note Borotav, l'homme d'affaires moyen-oriental et nord-africain recherche avant tout des positions de force au sein de l'État. L'entrepreneur rentier se limite aux activités spéculatives parfois à la limite de la légalité, l'immobilier urbain et la finance constituant des domaines privilégiés.

1. Seers, 1964.

2. Ce point est au centre des travaux de Huntington, Tilly, Braudel et Wallerstein, voir Kim (1973).

3. Chaudry, 1989.

La rente ne suffisant pas, le label de l'État permet de militer en faveur de puissants tarifs protecteurs et d'exemptions fiscales en plus de la substitution d'importations qui stimule ainsi de puissants lobbies. Avec la chute des termes de l'échange du brut, à défaut d'aides importantes à l'exportation dans le cadre de la libéralisation commerciale imposée, l'industrie locale est abandonnée, l'investissement privé industriel décroît au profit du tourisme, de l'immobilier et des services¹. Cette concentration des activités du privé sur des projets à rendements rapides et fortement subventionnés a été mise en évidence dans toutes les économies pétrolières, et notamment en Arabie saoudite². Dans ce dernier cas, la viabilité de secteurs privés nés de la rente est ouvertement mise en cause dans la phase basse du cycle pétrolier³.

Les fuites endémiques des capitaux et l'évasion fiscale, où le privé rentier est passé maître, concernent tous les groupes, et particulièrement les petits et moyens milieux d'affaires. Le caractère endémique de ce type de comportement, déjà présent dans les économies arabes ou musulmanes non rentières⁴ du secteur privé, explique pourquoi ce dernier n'a guère de légitimité aux yeux des populations, à la différence du secteur public qui apparaît comme le contrepoids positif⁵.

Ce comportement est différent de celui de *rent seeking* décrit par Krueger en 1974, qui est la généralisation du concept du « surplus au producteur » de biens fournis par des agents privés dont la composante coût est directement ou indirectement, via le taux de change, déterminée par les pouvoirs publics. Cela concerne les produits finaux (biens de consommation importés) dans l'hypothèse de prix flexibles. Ce concept est inapplicable quand il s'agit, comme ici, de prix administrés, tant des produits que des intrants. En fait, dans le cas présent, l'activité de recherche de rente de la part du secteur privé apparaît comme le *profil de comportement typique de la bourgeoisie au sein d'une structure capitaliste*, l'État devenant l'instrument et non l'agent de ce comportement « naturel » du secteur privé, la fuite des capitaux et l'évasion fiscale pouvant être alors considérées comme typiques de ce comportement aberrant de recherche de rente. Il faut admettre que les économies pétrolières arabes souffrent d'un certain nombre de carences (*failures*) en matière d'agents et d'institutions, qui se rajoutent aux carences classiques de type *market failure*. Il y a incontestablement une déficience du secteur privé en tant qu'agent de croissance et

1. Borotav, 1994.

2. Looney, 1992.

3. Looney et Frederiksen, 1988.

4. Voir, dans le cas marocain, le travail de Sebbar (1988), et Borotav (1989) pour la Turquie.

5. Waterbury, 1984 ; Richard et Waterbury, 1990 ; Doumou, 1988.

d'industrialisation dans les économies pétrolières. Les programmes de libéralisation et d'ajustement ne changent rien à cette situation de base ; la phase de libéralisation et d'ouverture en cours crée *son propre profil de recherche de rente*. Alors que disparaissent les avantages liés aux quotas d'importation et que se relâchent les contrôles de prix, d'autres instruments créent à leur tour des rentes : subventions à l'exportation, privatisations et opérations de bourse, rachats des firmes en banqueroute, incitations en faveur de nouveaux secteurs comme le tourisme, les sociétés mixtes. Les exemples sont nombreux, comme l'a montré Shapiro, de la grande capacité du marché à créer ses propres entités de recherche de rente, et ce, malgré un régime commercial libéral. De fait, rien ne garantit qu'une stratégie de promotion des exportations est moins sujette aux activités de recherche de rente qu'un régime de substitution d'importations¹.

Vulnérabilité externe et interne, instabilité politique et sociale

Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce qu'au-delà d'une modernisation et d'une croissance socio-économiques apparentes, le développement économique, la transformation structurelle et les changements d'attitudes restent inhibés dans les économies pétrolières arabes. Dans son étude sur l'Arabie saoudite, Sherbiny observe que cette modernisation a perpétré le sous-développement, à travers la survie du patrimonialisme et la subordination de toutes les classes sociales au pouvoir autoritaire. Il observe qu'en conséquence la monarchie autoritaire a inhibé l'essor d'un appareil administratif rationnel, stable, et celui d'institutions politiques responsables, ainsi que de nouveaux modes de relations sociales nécessaires au processus d'intégration sociétale moderne. Ce processus, note-t-il encore, fait obstacle à « certaines transformations structurelles décisives normalement associées à la société moderne ». D'où une forte instabilité potentielle, dans la mesure où la modernisation repose sur la disparité entre le rythme de transformation des diverses composantes de la société et le niveau de développement politique ; disparité accentuée dans la sphère économique avec l'accroissement des inégalités de revenus, malgré une rente importante².

De plus, l'État peine à jouer le rôle d'intermédiation, condition de la diversification de l'économie. Le problème réside dans la détermina-

1. Shapiro, 1990 ; Sid Ahmed, 1996.

2. Sherbiny et Tessler, 1976, p. 106.

tion du niveau de l'investissement nécessaire à la diversification de la production et à son allocation entre les divers secteurs et projets productifs, compte tenu des pressions qui s'exercent sur l'État en faveur des services publics. On l'a vu, cette tâche est en pratique difficile. Là encore, les mêmes biais se retrouvent dans la sélection des projets : prime aux projets d'exécution rapide n'impliquant pas de formation de main-d'œuvre locale à court terme ni de création de capacités scientifiques et technologiques, ce qui favorise le recours aux expatriés et aux technologies étrangères à vaste échelle. De ce fait, les investissements réservés à la diversification de la production iront en pratique aux activités intensives en capital, en technologies et en qualifications étrangères. D'où, si l'on y ajoute les premières caractéristiques analysées, une propension forte au gaspillage, en raison du choix non optimal des niveaux d'expansion de la monnaie et du crédit, du niveau et de la composition des dépenses publiques et des dépenses affectées à des projets peu efficaces.

Le recours massif aux qualifications et aux services extérieurs – et plus généralement aux expatriés à style de vie et à niveaux de revenus différents – perturbe, voire déstabilise le système, sans parler des effets de distorsions possibles induits par les centres de décision externes. L'impact est particulièrement destructeur sur l'essor de capacités technologiques, de connaissances et de recherches nationales.

Enfin, l'impact sur le taux de change du volume de la rente comporte de graves conséquences pour l'économie nationale, et notamment pour le changement structurel. Le boom pétrolier est un boom d'exportation, les réserves de change augmentent, les restrictions éventuelles à l'importation sont levées, les tarifs douaniers supprimés, la monnaie locale se trouve ainsi réévaluée – phénomène d'autant mieux accueilli que les prix des produits importés en devise locale sont réduits, notamment les biens salariaux –, pour le plus grand bonheur des autorités locales aux prises avec les tensions inflationnistes liées au boom des dépenses locales et aux hausses de salaires induites par celles affectant le secteur pétrolier lui-même. Cela équivaut en pratique à subventionner les importations et à taxer les industries locales de substitution d'importations et d'exportations. Ces résultats peuvent ruiner totalement les efforts parallèles déployés pour promouvoir le changement structurel, à travers la diversification de la production et des exportations.

Ainsi, la rente pétrolière, dans des économies retardées, loin de préparer les conditions de l'après-pétrole, accroît concrètement la vulnérabilité externe et interne, contrecarre le changement structurel et institutionnel, crée les conditions d'une forte instabilité politique et

sociale, comme en témoignent les puissantes manifestations sanglantes, de Caracas à Alger, en passant par Le Caire, Mexico ou Lagos. Que baissent les termes de l'échange du brut, comme c'est le cas depuis 1984-1985, et l'économie se trouve plus affectée qu'antérieurement, les recettes de l'État diminuent, le lourd fardeau d'ajustement fiscal et monétaire échoit à l'État qui ne dispose d'aucun moyen pour éponger les pertes. La dévaluation est inefficace car elle ne stimule en rien la production du principal bien exporté et n'aboutit qu'à réduire le revenu réel des consommateurs.

III / ÉLÉMENTS DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DANS UNE ÉCONOMIE PÉTROLIÈRE RENTIÈRE

Les réajustements des prix du pétrole en 1973-1974 et 1979-1980 ont soulevé de grands espoirs au sein des populations des économies arabes pétrolières (EAP), tout en ouvrant de nouvelles perspectives quant au développement rapide des secteurs non pétroliers. Dans tous ces pays, l'objectif de diversification de l'économie au-delà du pétrole fut affiché parallèlement à l'édification d'économies nationales indépendantes capables de satisfaire les besoins de base des populations. Au terme des deux décennies, ces objectifs ont été renvoyés aux calendes grecques. Les recettes pétrolières ont été souvent gaspillées, la croissance interrompue, l'inflation accélérée, les tensions sociales et politiques accrues. Plus que jamais, les EAP dépendent des hydrocarbures et des approvisionnements étrangers pour la satisfaction des besoins de base de leurs populations. De fait, le changement structurel est resté des plus limités tandis que les changements institutionnels se sont révélés inappropriés, voire involutifs. Dans ces conditions, il n'est pas inutile de s'interroger sur ce que pourraient être, à la lumière des enseignements dégagés de l'analyse précédente, les éléments d'une stratégie de développement appropriée pour les économies pétrolières rentières. La diversification reste d'une actualité brûlante alors que les moyens financiers de sa concrétisation sont devenus problématiques.

L'impératif de diversification

La littérature concernant la diversification présente un certain nombre de limites, en particulier dans le cas des EAP : tout d'abord, cette diversification est généralement considérée comme un remède

pour réduire les risques du commerce extérieur¹ et rarement comme un instrument d'accroissement des recettes d'exportation. La réflexion concernant la diversification dans un schéma de *ressources épuisables* reste des plus rudimentaires à ce jour². En second lieu, le traitement du *risque* n'est pas satisfaisant, un seul type étant le plus souvent considéré : les fluctuations des recettes d'exportation. Les risques politiques d'interruption ou de prohibition des échanges, comme l'embargo décidé par les États-Unis à l'encontre des pétroles libyen et iranien, qui peuvent se révéler critiques pour les exportateurs, sont rarement pris en compte. En outre, peu d'attention a été accordée à la relation existante entre le risque politique et le pouvoir de négociation dans le commerce international et, partant, les termes de l'échange. L'hégémonie américaine sur la région moyen-orientale se traduit dans les faits par un désaisissement de l'OPEP de cet aspect, qui avait été à l'origine de sa création. Enfin, le concept de diversification est souvent entendu de façon étroite, celui de diversification des exportations, ce qui implique également la contraction de la production. Dans ce cas, la production et les exportations, en volume et en valeur, d'un bien sont réduites au profit d'un autre, dans le panier des exportations. La diversification n'implique donc pas nécessairement l'expansion du PNB, ni l'accroissement des exportations, ni celui de la production pour le marché local.

Dans le cas des économies pétrolières, le concept de diversification doit être élargi : la diversification des exportations devient un élément de la diversification de la *structure de production* et, plus généralement, du développement économique lui-même. Elle requiert l'expansion des activités autres que celles liées aux hydrocarbures, en fonction des objectifs de développement retenus, c'est-à-dire le bien-être des populations. En ce sens, elle ne se limite pas à l'expansion des exportations non pétrolières mais implique, et c'est souvent un impératif, d'intensifier la substitution d'importation. L'expansion des produits non pétroliers exige à son tour un certain nombre de services incontournables : éducation, formation, capacités scientifiques, santé, etc., éléments qui conditionnent l'accroissement de productivité, tout comme les services liés aux infrastructures, les institutions et les formes d'organisation appropriées. En résumé, les objectifs de diversification dans une économie pétrolière sont les suivants :

- développer les produits autres que les hydrocarbures, en tant que sources de revenu et de services, pour parer à leur épuisement ;

1. Wilson, 1977.
2. Shafaeddin, 1986.

- accroître ou maintenir le pouvoir de négociation et donc les termes de l'échange en renforçant la capacité de résistance aux risques externes (embargo) ;
- réduire les risques de substitution et d'éclatement de l'OPEP ;
- maximiser les effets d'entraînement et l'emploi au niveau des autres secteurs.

Le renforcement du secteur non pétrolier est un impératif dans les économies pétrolières, la création d'économies compétitives en mesure de s'insérer efficacement dans l'économie mondiale au-delà des hydrocarbures en est un autre.

L'impératif de compétitivité structurelle

Le concept de « compétitivité structurelle » s'avère des plus utiles ici. Il recouvre trois éléments cruciaux : l'autonomie de l'État, des politiques économiques appropriées, des capacités technologiques domestiques. Ces trois éléments influencent grandement la capacité de négociation de l'État, les décisions d'investissement, la régulation du marché du travail, l'acquisition et l'absorption de la technologie moderne et, à terme, la compétitivité internationale de l'économie. Ce concept suggère le type de contexte socio-institutionnel et les politiques économiques nécessaires à l'expansion et à l'épanouissement des industries compétitives, ce qui est un des enjeux des économies soucieuses de réduire leur dépendance envers les hydrocarbures¹.

Cette compétitivité résulte d'un ensemble de politiques industrielles, technologiques et de recherche-développement. En clair, elle ne repose pas sur des critères d'allocation de ressources induites par les prix, mais sur la promotion délibérée d'industries stratégiques, décidée par l'État pour édifier les infrastructures technologiques et industrielles nationales². La compétitivité structurelle se distingue de l'avantage comparatif, qui résulte des capacités technologiques différentes entre pays, alors que la compétitivité structurelle résulte de cette différence³. Il s'agit de créer des avantages comparatifs dynamiques à travers la politique industrielle via la sélection d'un ensemble d'industries précises, de ne pas se reposer sur les forces du marché et de s'ajuster, en conséquence, aux changements de la division internationale du travail. Les carences du marché sont ainsi dépassées⁴, tandis que les subven-

1. Costa, 1994.
2. Chesnais, 1991.
3. Dossi et Soete, 1991.
4. Arndt, 1988.

tions et le patronage de l'État jouent un rôle clé dans la stimulation des capacités de production de long terme¹. Le facteur décisif de succès de la politique industrielle est son accompagnement par une politique commerciale qui maintient un taux de change concurrentiel et stimule les exportations, sans supprimer nécessairement les restrictions à l'importation. Le test orthodoxe d'une maturation à 5-6 ans d'industries stratégiques avec des taux de protection effective de 10 à 20 % dans un contexte d'accroissement continu de la productivité des pays industrialisés n'est pas, à cet égard, significatif de l'échec des politiques industrielles. De nombreux taux de maturation ont oscillé entre dix et trente ans, au Japon, pour un certain nombre d'industries manufacturières compétitives à l'échelle internationale².

Les implications quant à la politique industrielle pour les *late industrialisers*, et notamment les économies pétrolières, consistent à sélectionner les industries potentiellement compétitives, susceptibles de s'implanter rapidement sur les marchés internationaux, et à promouvoir les effets de liaison intersectoriels. La compétitivité peut supposer une protection temporaire, des incitations progressivement réduites et une exposition internationale croissante. La sélection est plus difficile à mettre en œuvre que l'allocation des ressources via les politiques macro-économiques mais, politiquement, la libéralisation économique peut ne pas être réalisable. Une politique industrielle s'impose pour développer les capacités technologiques locales, capturer les externalités et créer les conditions de la compétitivité structurelle. Ces politiques doivent être suffisamment flexibles pour répondre aux changements de conditions économiques et s'accompagner d'une gestion macro-économique rigoureuse³.

La création de *capacités technologiques endogènes*, stimulées par l'effet d'apprentissage, est essentielle. L'apprentissage s'effectue de trois façons : par l'opération, par l'usage et par interaction. Toutes ces formes, selon diverses combinaisons, peuvent réduire les coûts (plus grande compétitivité), favoriser l'apparition de nouveaux produits (diversification dans les produits à plus forte valeur ajoutée), stimuler l'apprentissage collectif (développement des qualifications au niveau de l'économie), grâce aux interactions synergiques entre producteurs et utilisateurs. À un certain niveau, l'expansion des capacités technologiques – alors que la technologie devient plus complexe – se heurte aux problèmes de l'appropriation d'externalités de coût et de qualification très spécialisées. Des politiques doivent donc alors viser au déve-

1. Wade, 1990 ; Amsden, 1992.
2. Weiss, 1991.
3. Sid Ahmed, 1995.

loppement *d'institutions externes aux firmes* afin de fournir les informations, les standards, la recherche de base et autres « biens publics similaires » liés au développement des capacités⁴. Notons, en outre, que les capacités technologiques développées dans le secteur des biens capitaux facilitent l'accès et l'assimilation des technologies importées. L'accès à la technologie dépend dans une large mesure des coûts de transaction associés au transfert de technologie. Les économies pétrolières, dotées de faibles infrastructures technologiques et de moyens financiers aujourd'hui limités, constituent des marchés difficiles pour les fournisseurs de technologie car un faible niveau de capacités technologiques augmente le besoin de formation et de maintenance de la part du fournisseur⁵.

L'analyse empirique a souligné la faiblesse des changements structurels intervenus dans les économies pétrolières, malgré des investissements considérables, tant au niveau de l'industrie manufacturière que du commerce extérieur. Or, le changement structurel est une précondition de la croissance économique et nécessite de ce fait une stratégie ciblée, comme le soulignent les succès enregistrés par le Brésil (biens capitaux) ou la Corée (industries électroniques). Dans ces pays, et dans d'autres également, des capacités technologiques soigneusement identifiées, requises par le changement structurel souhaité, ont été mises en œuvre dans certaines industries⁶. Lorsque des capacités y sont accumulées, des séquences naturelles de développement économique peuvent être identifiées⁴. À partir de là, les conditions d'un développement industriel efficace, au sens du changement structurel, peuvent être précisées⁵. Ce sont tout d'abord des infrastructures spécifiques : le capital humain (y compris les capacités), la recherche générique et le développement – biotechnologie, infrastructures physiques, infrastructures liées à la commercialisation à l'exportation, réseaux d'approvisionnement en matières premières et composantes, institutions financières spécialisées, environnement réglementaire ; c'est ensuite une offre adéquate d'entrepreneurs vue comme élément d'infrastructure spécifique, notamment dans les domaines de haute technologie, laquelle requiert d'importantes qualifications techniques spécialisées ; c'est enfin un marché local et fortement diversifié⁶. Outre le rôle crucial des utilisateurs locaux dans le processus d'innovation, ces

1. Grossman, 1990.
2. Pack, 1991.
3. Kim, 1980 ; Katz, 1987 ; Justman et Teubal, 1991.
4. Justman et Teubal, 1987.
5. Bell, Ross-Larson et Westphal, 1982.
6. Dodaro, 1991.

derniers doivent posséder les qualifications nécessaires pour que les innovations soient efficaces. Or, ces capacités ne peuvent provenir que de certaines industries¹. Ainsi, le marché local des biens capitaux électroniques découle des besoins de transformation des biens capitaux et industries de transformation des métaux, et il en est de même pour la pétrochimie.

L'expérience asiatique montre que le changement structurel ainsi réalisé conduit à l'accroissement du produit marginal des ressources avec, entre autres, l'apparition de nouveaux secteurs remplissant des fonctions spéciales dans le processus de croissance, notamment dans l'introduction, le développement et la diffusion des technologies nouvelles, majeures dans l'économie. Ces nouveaux secteurs stimulent le processus de croissance dans les secteurs industriels bénéficiant des nouvelles technologies².

La problématique, ainsi inversée, devient : Quels sont les changements structurels souhaités ? Quels types d'infrastructure (y compris les capacités) édifier pour induire de tels changements ? Ce sont des questions stratégiques de long terme, par nature, dans la mesure où elles impliquent des investissements et des choix irréversibles, notamment ceux liés à la promotion de secteurs ou de branches industrielles affectant les décisions présentes et futures de nombreux agents³. Dans ce contexte, les différences de potentiels technologiques apparaissent bien comme la cause première des différences de revenu par tête par pays et, au-delà, comme le déterminant de l'accroissement du revenu réel par tête. Le progrès technique est le résultat conjoint des activités d'innovation et d'apprentissage au sein d'organisations – notamment les firmes – et de l'interaction entre ces dernières et leur environnement. Ce processus est cumulatif, et des facteurs spécifiques propres aux pays l'influencent, conférant aux technologies des différents pays une caractéristique naturelle⁴. On peut parler alors de systèmes technologiques séparés, avec leur propre dynamique, bref, de systèmes nationaux d'innovation⁵. Le potentiel de rattrapage des pays riches existe donc pour les économies pétrolières, mais seulement au prix d'une forte capacité sociale, c'est-à-dire d'aptitudes institutionnelles à mobiliser les ressources nécessaires (investissements, éducation, recherche-développement)⁶. D'où la nécessité de stratégies axées sur l'industrie

1. Lundvall, 1985.

2. Rosenberg, 1971 ; Lall, 1998.

3. Justman et Teubal, 1991 ; Teubal, 1996.

4. Nelson et Wright, 1992.

5. Lundvall, 1993 ; Nelson, 1993 ; Fagerberg, 1994.

6. Evans, 1998 ; Chang Tun-Jen *et al.*, 1998.

manufacturière et la technologie allant de pair avec les politiques macro-économiques traditionnelles, avec, pour objectifs, la relance de la croissance et l'édification d'une compétitivité structurelle externe dans les conditions de changements structurels et technologiques rapides. Cette stratégie va donc au-delà d'objectifs traditionnels tels que ceux qui cherchent à assurer un « environnement approprié » au business, à gérer le marché de l'emploi à court terme, à encadrer l'inflation. Il s'agit ici d'élaborer des combinaisons optimales de politiques (entre neutralité et sélectivité, par exemple) et d'agir de façon concertée aux trois niveaux des politiques : macro-économique (budget, fiscalité, change, etc.), industriel et technologique, institutionnel. Dans ce dernier cas, les économies pétrolières n'ont d'autre solution que la mobilisation de leurs ressources humaines dans le temps, avec, en premier lieu, la main-d'œuvre non qualifiée, puis la main-d'œuvre qualifiée. Cela implique non seulement l'implantation d'infrastructures et leur répartition équitable entre les zones urbaines et rurales, mais aussi la création de facilités spéciales : institutions de crédit rurales, coopératives bancaires, aide aux associations de paysans, assistance accrue à la diffusion d'informations concernant les technologies appropriées, les marchés, etc. ; cela, également dans les domaines où les économies d'échelle et les externalités peuvent se révéler importantes, les marchés financiers par exemple¹. S'il est essentiel que l'État soit fort, ce dernier doit limiter ses interventions aux domaines où il peut effectivement intervenir : là réside la clé de la création d'une structure institutionnelle appropriée². Notons, pour terminer, que l'efficacité des politiques publiques dans la promotion des industries naissantes et porteuses, susceptibles de constituer une solution de remplacement face aux hydrocarbures, suppose une réelle capacité de l'État à discipliner les firmes bénéficiant temporairement de subventions et de protection³.

Il a été récemment établi (et cela paraît logique) que la capacité d'un pays exportateur de ressources naturelles à exporter des produits manufacturés dépend *in fine* du degré de qualification de sa force de travail. Si le niveau de qualification est faible, le pays – *ceteris paribus* – restera confiné à l'exportation de quelques produits primaires peu ou prou transformés. Pour devenir un important exportateur de produits manufacturés, il doit non seulement accroître le degré de qualification de ses travailleurs de façon absolue, mais également de façon

1. Ranis, 1989.

2. Grabowski, 1994.

3. Paack et Westphal, 1986.

relative, par rapport au reste du monde, ce qui nécessite des efforts considérables tant en qualité qu'en quantité de formation. C'est un processus lent¹, mais incontournable, comme le montrent les expériences asiatiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdel Fadil M., The pure oil rentier : problems and prospects of development, in *Oil and Arab Cooperation*, vol. 5, n° 3 (en arabe), 1979.
- Abdel Fadil M., The macro-behaviour of oil rentiers states in the arab region, in H. Beblawi et G. Luciani (eds), *Croom Helm, The Rentier State*, 1987, p. 83-108.
- Alam M. Shahid, The basic macroeconomic of oil economies, *The Journal of Development Studies*, vol. 18, n° 2, 182.
- Amuzegar Jahangir, Oil wealth : a very mixed blessing, *Foreign Affairs*, printemps 1982, p. 814-835.
- *Oil Exporter's Economic Development in an Interdependent World*, IMF, Occasional Paper, 18, avril 1983.
- Amsden A., A theory of government intervention in late industrialization, in L. Putterman et D. Rueschmeyer (eds), 1992, p. 53-84.
- Arndt H. N., Market failures and underdevelopment, *World Development*, vol. 16, n° 2, p. 219-229, 1988.
- Auty Richard, *Sustaining Development in Mineral Economies : The Resource Curse Thesis*, Londres, Routledge, 1993.
- Beblawi H., The Rentier State in the Arab World, in H. Beblawi et G. Luciani (eds), *The Rentier State*, Londres, Croom Helm, 1987, p. 49-63.
- Bell M., Ross-Larson B. et L. Westphal, *The Cost and Benefit of Infant Industries : A Summary of Firm Level Research*, miméo, 1982.
- Bird G. et Milne A., Miracle to meltdown : a pathology of the East Asian financial crisis, *Third World Quarterly*, vol. 20, n° 2, avril 1999, p. 421-439.
- Boratav Korkut, *The Turkish Bourgeoisie and the State During a Major Reorientation of Economic Policies*, Le Caire, miméo, 1989.
- Boratav Korkut, Réforme de l'État et développement économique : réflexion sur le cas de quelques pays du Moyen-Orient, *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n° 139, juillet-septembre 1994, p. 613-642.
- Bruton H., *Economic Development with Unlimited Supplies of Foreign Exchange*, *Research Memorandum 83*, William College, 1981.
- Chang Tun Jen, Haggard S. et Kang D., Institutions and growth in Korea and Taiwan : the bureaucracy, *The Journal of Development Study*, vol. 34, n° 6, août 1998, p. 87-112.

1. Wood et Berge, 1997.

- Chatelus M. et Schemeil, *Towards a New Political Economy of Modern State in the Middle East*, Report to mesa, 1982.
- Chaundry Kiren Aziz, Labor remittance and oil economies, *International Organisation*, hiver 1989, vol. 43, n° 1, p. 101-147.
- Chesnais François, Technological competitiveness considered as a form of structural competitiveness, in Niosi (ed.), *Technology and National Competitiveness : Oligopoly Technological Innovation and International Competition*, Montréal, McGill Queen's University Press, 1991.
- Costa D. D. Anthony, State, steel and strenght : structural competitiveness and development in South Korea, *The Journal of Development Studies*, vol. 31, n° 1, octobre 1994.
- Dodaro Santos, Comparative advantage, trade and growth : export led growth revisited, *World Development*, 19(9), 1991, p. 1153-1165.
- Export and growth : a reconsideration of causality, *The Journal of Development Areas*, vol. 27, 1993, p. 227-244.
- Dossi G. et Soete L., Technological innovation and international competitiveness, in Niasi (ed.), 1991, p. 91-118.
- Doumou A., À l'épreuve de l'ajustement, *Lamalif*, Rabat, 1988, n° 198.
- Enos J. L., *The creation of technological capability in developing countries*, Londres, Pinter, 1991.
- Evans Peter, Transferable lessons ? Re-examining the institutional prerequisites of East Asian economic policies, *The Journal of Development Studies*, vol. 34, n° 6, août 1998, p. 66-87.
- Fagerberg Jan, Technology and international difference in growth rates, *Journal of Economic Literature*, vol. XXXII, septembre 1994, p. 1147-1175.
- Fekrat Ali, Growth of OPEC type economies : a preliminary theoretical inquiry, *Economia Internazionale*, vol. XXX, n° 1, février 1979, p. 77-87.
- Garnot Ross, The financial crisis, *Asian Pacific Economic Literature*, vol. 12, n° 1, mai 1998, p. 1 à 12.
- Grabowski Richard, The successful development state : where does it come from ?, *World Development*, vol. 22, n° 3, 1994, p. 413-422.
- Grossman G., Promoting industrial activities : a survey of recent arguments and economic growth, *OECD Economic Studies*, vol. 14, printemps 1990, p. 87-125.
- Justman M. et Teubal M., A structuralist perspective on the role of technology in economic growth and development, *World Development*, vol. 19, n° 9, septembre 1991, p. 1167-1185.
- Justman M. et Teubal M., A framework for an explicit industry and technology policy for Israel and some specific exemples, in C. Freeman et B. Lundval (eds), *Small Countries facing the Technological Revolution*, Londres, F. Pinter, 1987.
- Katz J., *Technology generation in Latin American manufacturing industries*, Londres, Mac Millan Press, 1987.
- Kim Alexander J., The politics of predevelopment, *Comparative politics*, 5, janvier 1973, p. 221-234.

- Kim L., Stages of development of industrial technology in a developing country : a model, *Research Policy*, vol. 9, n° 3, 1980, p. 258-277.
- Lall Sanjaya, Technological capabilities in emerging Asia, *Oxford Development Studies*, vol. 26, n° 2, juin 1998, p. 213-245.
- Looney Robert, Real or Illusory growth in an oil based economy : government expenditures and private sector investment in Saudi Arabia, *World Development*, vol. 20, n° 9, 1992, p. 1367-1375.
- Looney Robert et Frederiksen P. C., Future viability of the Saudi Arabian : private sector in an era of fiscal austerity, *Journal of South Asian and Middle Eastern Studies*, printemps 1988, p. 3-27.
- Luciani G., Allocution vs production states : a theoretical framework, in H. El Beblawi et G. Luciani (eds), *op. cit.*, p. 63-83.
- Lundvall B. A., *User Producer Interaction*, Aalborg University Press, 1985.
- Mahdavy H., The patterns and problem of economic development in rentier states, in M. A. Cook (ed.), *Studies in the Economic History of the Middle East from the Rise of Islam to the Present Day*, Oxford, Oxford University Press, 1970, p. 428-467.
- National innovation systems : a comparative analysis*, Oxford, Oxford University Press, 1993.
- Nelson J. (ed.), *National Innovations Systems : A Comparative Analysis*, Oxford, Oxford University Press, 1993.
- Nelson R. et Wright G., The rise and fall of american technological leadership : the postwar era in historical perspective, *Journal of Economic Literature*, décembre 1992, 30(4), p. 1931-1964.
- Pack Howard, Learning and productivity change in developing countries, in G. K. Helleiner (ed.), *Trade Policy Industrialization and Development*, Oxford, Clarendon Press, 1992.
- Pack Howard, Larry Westphal, Industrial strategy and technological change, theory versus reality, *Journal of Development Economics*, vol. 22, 1986, p. 87-128.
- Ranis G., The role of institutions in transition growth : the east asian newly industrialised countries, *World Development*, 17, n° 9, 1989, p. 1443-1453.
- Richard A. et Waterbury J., *A Political Economy of the Middle East : State, Class and Economic Development*, Boulder, Westview Press, 1990.
- Ricardo D., *The Principles of Political Economy and Taxation* (1861), Londres, Everyman's Library, 1962.
- Rosenberg N., Neglected dimensions in the analysis of economic change, in N. Rosenberg (ed.), *Perspectives on Technology*, Armonk NY Sharp, 1971.
- Sebbar H., De la politique économique de l'État marocain, *Al Asas*, n° 82, 1988.
- Seers Dudley, The mechanism of an open petroleum economy, *Social and economic studies*, vol. 13, n° 2, juin 1964, p. 233-234.
- Serafy El S., Absorptive capacity, the demand for revenue, and the supply of petroleum, *Journal of Energy and Development*, vol. 7, automne 1981, p. 73-88.

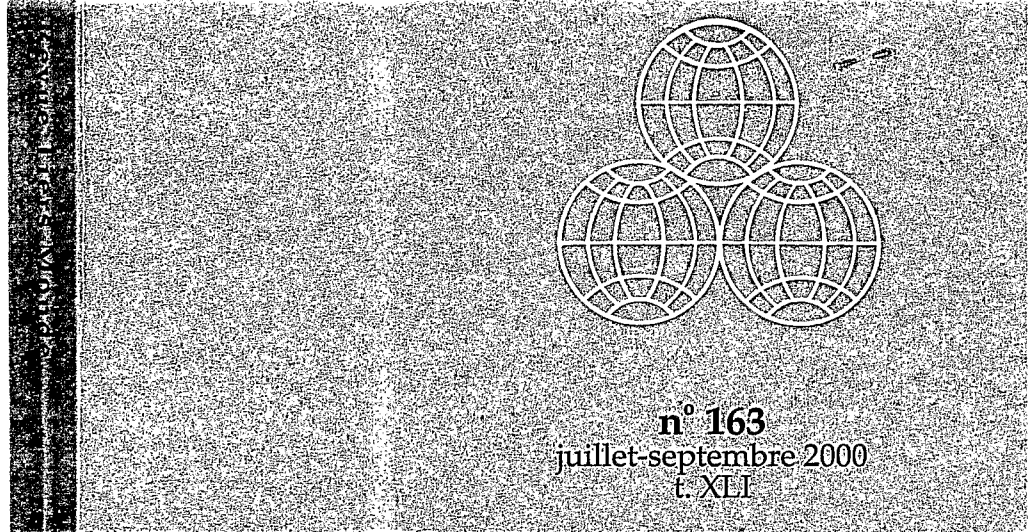
- Shafaeddin Mehdi, Diversification, bargaining power and self reliance in oil exporting countries, *Development Policy Review*, 1986, vol. 4, p. 140-160.
- Shapiro H., The role of government : rent seeking for redistribution ? Automobile firms and the brazilian State, 1956-1969, 1990, miméo.
- Sherbiny Naiem A. et Tessler Mark A. (eds), *Arab-Oil : Impact on the Arab Countries and Global Implications*, Praeger, 1976.
- Sid Ahmed Abdelkader, L'économie arabe à l'heure des surplus pétroliers, *Cahiers de l'ISMEA*, série F, n° 26, 1975, p. 279-485.
- *L'OPEP, présent et perspectives : éléments pour une économie politique des économies rentières*, Paris, Economica, 1980.
- Vers une théorie de l'industrialisation à partir de l'expérience et de la transformation des ressources naturelles : de la *staple theory* à la rente pétrolière, in A. Sid Ahmed et A. Valette, *Industrialisation et développement : modèles, expériences, perspectives*, *Revue Tiers Monde*, t. XXIX, n° 115, juillet-septembre 1988, p. 715-813.
- *Économie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles : IBR*, t. 1 : *Faits pratiques et théories* ; t. 2 : *Le cas particulier des économies pétrolières*, Paris, Publisud, 1989.
- Vers une nouvelle stratégie maghrébine de développement, in J.-F. Daguzan et R. Girardet, *La Méditerranée : nouveaux défis, nouveaux risques*, Paris, Publisud, 1995, p. 167-237.
- *Économie politique de la transition dans les pays en développement : le cas de la Syrie*, Paris, Publisud, 1996.
- Terry Lynn Karl, *The Paradox of Plenty : Oil Booms and Petro-States*, Berkeley, University of California Press, 1997.
- Teubal M., RD technology policy in NICSS as learning process, *World Development*, vol. 24, n° 3, mars 1996, p. 449-461.
- Wade Robert, *Governing the Market : Economic Theory and the Role of Government in East Asian Industrialization*, Princeton University Press, 1990.
- East Asia's economic success : conflicting paradigms, partial insight, shaky evidence, *World Politics*, 44, 1992, p. 270-320.
- Waterbury J., *The Egypt of Nasser and Saadat : The Political Economy of Two Regimes*, Princeton University Press, 1984.
- Weiss J., *Industry in Developing Countries : Theory, Policy and Evidence*, New York, Routledge, 1991.
- Wilson P. R. D., *Export Instability and Economic Development : A Survey*, *Discussion Papers*, n° 107 et 111, University of Warwick, 1977.
- Wood A. et Berge K., Export manufactures : human resources, natural resources and trade policy, *The Journal of Development Studies*, vol. 34, n° 1, octobre 1997, p. 35-57.

| | |
|--|-----|
| Résumés en anglais | 483 |
| Sommaires en espagnol, allemand, russe | 486 |

**FORMES ET MUTATIONS
DES ÉCONOMIES RENTIÈRES AU MOYEN-ORIENT**

Égypte, Émirats arabes unis, Jordanie, Palestine, Yémen
Sous la direction de Blandine Destremau

| | |
|--|-----|
| Blandine DESTREMAU. — Mutations des économies rentières au Moyen-Orient : Introduction | 489 |
| Abdelkader SID AHMED. — Le paradigme rentier en question : l'expérience des pays arabes producteurs de brut. Analyse et éléments de stratégie | 501 |
| Hélène COTTENET. — Ressources exogènes et croissance industrielle : le cas de l'Égypte. | 523 |
| Oliver WILS. — Les relations État/société dans les pays rentiers ou post-rentiers : appropriation des rentes et élites économiques en Jordanie. | 547 |
| Blandine DESTREMAU. — Revenus exogènes, logiques endogènes : développement et dépendance au Yémen | 573 |
| Fadle M. NAQIB. — Aspects économiques du processus de paix : politique israélienne et création d'une dépendance de type colonial. | 597 |
| Sari HANAFLI. — La diaspora palestinienne et la reconversion des capitaux issus de la rente pétrolière | 623 |
| Pierre-Nicolas BAUSSAND. — Jordanie : l'utilisation de l'immigration pour stabiliser une économie post-rentière en crise | 645 |
| Françoise CLÉMENT. — Libéralisation économique et nouvelles configurations de l'emploi en Égypte | 669 |
| DOCUMENTATION | |
| Marie-Christine ALLART. — Des paysans reconnus en Guinée et en France : les producteurs de pommes de terre des Timbis s'organisent : problèmes, blocages et soutiens | 693 |
| BIBLIOGRAPHIE | |
| Ouvrages sur le développement diffusés en France en juillet-octobre 2000. | 705 |
| ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES | |
| Moyen-Orient : Ouvrages de H. AYEUB ; F. NASSIF TAR KOVACS ; Centre français d'archéologie et de sciences sociales de Sana'a. | 709 |
| Économie : Ouvrages de la CNUCED. | 715 |



n° 163
juillet-septembre 2000
t. XLI

REVUE TIERS MONDE

N° 163 – Juillet-Septembre 2000

**FORMES ET MUTATIONS
DES ÉCONOMIES RENTIÈRES
AU MOYEN-ORIENT**

Égypte, Émirats arabes unis, Jordanie, Palestine, Yémen

sous la direction de :
Blandine DESTREMAU

avec la collaboration de :
Pierre-Nicolas BAUSSAND, Françoise CLÉMENT,
Hélène COTTENET, Sari HANAFLI, Fadle M. NAQIB,
Abdelkader SID AHMED, Oliver WILS



PB412/6



Résumés en anglais

Sommaires en espagnol, allemand, russe

**FORMES ET MUTATIONS
DES ÉCONOMIES RENTIÈRES AU MOYEN-ORIENT**
Égypte, Émirats arabes unis, Jordanie, Palestine, Yémen

sous la direction de Blandine DESTREMAU

| | |
|---|-----|
| Blandine DESTREMAU. — Mutations des économies rentières au Moyen-Orient : Introduction | 489 |
| Abdelkader SID AHMED. — Le paradigme rentier en question : l'expérience des pays arabes producteurs de brut. Analyse et éléments de stratégie | 501 |
| Hélène COTTENET. — Ressources exogènes et croissance industrielle : le cas de l'Égypte | 523 |
| Oliver WILS. — Les relations État/société dans les pays rentiers ou post-rentiers : appropriation des rentes et élites économiques en Jordanie | 547 |
| Blandine DESTREMAU. — Revenus exogènes, logiques endogènes : développement et dépendance au Yémen. | 573 |
| Fadle M. NAQIB. — Aspects économiques du processus de paix : politique israélienne et création d'une dépendance de type colonial | 597 |
| Sari HANAFI. — La diaspora palestinienne et la reconversion des capitaux issus de la rente pétrolière | 623 |
| Pierre-Nicolas BAUSSAND. — Jordanie : l'utilisation de l'immigration pour stabiliser une économie postrentière en crise. | 645 |
| Françoise CLÉMENT. — Libéralisation économique et nouvelles configurations de l'emploi en Égypte. | 669 |
| DOCUMENTATION | |
| Marie-Christine ALLART. — Des paysans reconnus en Guinée et en France : les producteurs de pommes de terre des Timbis s'organisent. Problèmes, blocages et soutiens | 693 |
| BIBLIOGRAPHIE | |
| Ouvrages sur le développement diffusés en France en juillet-octobre 2000. | 705 |
| ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES | |
| Moyen-Orient : Ouvrages de H. Ayeb ; F. Nassif Tar Kovacs ; Centre français d'archéologie et de sciences sociales de Sana'a | 709 |
| Économie : Ouvrages de la CNUCED | 715 |

ABSTRACTS

**FORMS AND MUTATIONS OF THE « RENTIER »
ECONOMIES OF THE MIDDLE-EAST**
Egypt, United Arab Emirates, Jordan, Palestine, Yemen

under the direction of Blandine DESTREMAU

Blandine DESTREMAU — *Mutations of the « rentier » economies of the Middle-East. Introduction.*

This special issue covers the forms and transformations of the « rentier » economies of the Middle-East, in an attempt to determine whether or not they have entered a « post rentier » phase. Three steps can be distinguished : the theoretical definition of the « rentier » situation as generated by the oil revenues, but also by other types of external resources ; the analysis of the ongoing transformations, in view of the birth of a capitalist economy likely to take over that built on the various types of rent ; finally, the article underscores one of the major stakes of the changes involved : that of redistribution related conflicts and impoverishment, with their political implications.

Abdelkader SID AHMED — *The question of the « rent » paradigm : The experience of Arab producers of crude oil. Analysis and strategic aspects.*

What economic structures, social and power profiles result from oil rent ? What are the possible consequences as regards the implementation of appropriate development strategies and the effective convergence of the oil based economies of the third world, with those of industrial nations ? Such are the questions that this article attempts answering on the basis of the experiences of oil exporter countries. The elements of a strategy of structural change likely to overcome the limits of the « rent model » are considered herewith, on the basis of the Asian paradigm.

Hélène COTTENET — *External Resources and Industrial Growth : The case of Egypt.*

External resources including worker remittances, international aid, oil, and Suez Canal levies are vital to Egypt. The article theoretically traces the evolution of such particular forms of « rent ». It attempts to weigh their impact on the productive structures since 1970, by evaluating the relative internal and external performances of major manufacturing sectors and branches. The analyst attempts to determine to what extent the relative decline of the industrial and manufacturing sector really constitutes an induced « dutch disease » for the economy, and the reforms that may be appropriate for a performant, competitive economy.

Oliver WILS — *Approaching State-society relations in rentier and postrentier States : Modes of rent appropriation and economic elites in Jordan.*

This article argues that one of the basic weaknesses of the « rent » State approach is the exclusive focus on external rents unlinked to national productive

